

The Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES
LILLE, 16, rue d'Anglet, LILLE Y, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS PUBLICITE
Par la poste. Un an 10 francs
Six mois 6 francs
Trois mois 4 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang. port en sus

CHAMBRE DES DEPUTES

Les crédits du Maroc

(Suite)
LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
M. PICHOX. — Aujourd'hui M. Picoté voudrait entrer en relations directes avec notre agent consulaire. Nous ne pouvons y consentir. Ce serait le reconnaître.

Le ministre s'oppose au passage de la loi sur le Maroc pour aller combattre à Rabat le sultan.

M. PICHOX. — Moulay-Hafid n'a pu entrer en relations diplomatiques avec aucune nation.

M. RIBOT. — Sans doute, mais il ne faut pas lier notre sort au sort du sultan, et nous obtenons à l'extérieur et au Maroc ce que nous voulons.

M. PICHOX. — Il n'est pas question de la faire.

Chaque jour votre action pacifique produit de nouveaux succès. Nous ne saurions quitter le Maroc avant qu'elle ne soit complète.

M. PICHOX. — M. Jaurès nous demande qu'il pourrait aller au Maroc à notre place.

M. CLAMENCEL. — Tous ceux dont les passions seraient mécontentes.

M. PICHOX. — Je puis vous affirmer que plusieurs nations y songent. Nous avons le mandat de rabattre. Nous devons maintenir notre influence et notre crédit. Nous l'avons fait avec l'appui de l'opinion publique.

Le ministre termine en affirmant une fois de plus le respect de la France pour l'acte d'Algérie et sa volonté de faire respecter ses droits.

M. DOUMER.
M. DOUMER à la parole. Il justifie notre intervention au Maroc nécessaire par la défense de nos intérêts.

M. DOUMER. — Nous avons pour nous le droit de la civilisation devant la barbarie (Protestations à l'extrême-gauche).

M. ALLARD. — Ce sont les Français qui sont les barbares (Protestations).

M. DOUMER. — Le député fait la barbarie. L'ordre, la civilisation.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

M. DOUMER. — Le député ne croit pas à la cruauté de nos soldats. Nos soldats doivent se servir des armes que la science leur donne.

SCANDALE BLOCARD DU NORD

La complicité du Préfet du Nord et du Parquet

Cette double complicité, cette double forfaiture, nous l'avons affirmée dès le début.

Le Rév. du Nord, franc-maçon, juif et blocard l'avoue en termes très crus dans son numéro d'hier.

Il dit à propos de la démission du sénateur Fallu et en suite :

Cette démission, si vrai dire, n'était pas spontanée. Elle fut imposée à M. Eliez, sénateur, par ses amis politiques.

M. Eliez, sénateur, par ses amis politiques, s'engagea en compagnie, SIMON SUISSA, PRÉSIDENT DU PREFET DU NORD.

C'est à la condition qu'il donnerait immédiatement sa démission de sénateur, — pour laisser la place libre à un autre, — qu'il fut pourvu du vicariat nécessaire à sa légation des deux étrangers.

LE MANDAT D'ARRÊT FUT LANCÉ CONTRE LE NOTAIRE EN FAILLITE et poursuivi pour abus de confiance, QUAND IL AVAIT MIS LA FRONTIÈRE ENTRE LA JUSTICE DE SON PAYS ET SA SOUTRIANTE AMABILITE...

Donc, voilà qui est clair, net et écrasant, pour le premier magistrat du département du Nord et pour le parquet d'Arras.

On est surpris de le voir se trouver à la veille d'essayer une condamnation comme celle-ci :

« Ordonnons l'apposition des scellés sur les meubles, objets mobiliers, titres, papiers, porte-feuille, coffre-fort du failli et du dépôt de la personne de ce dernier à la maison d'arrêt d'Arras... »

Mais M. Evrard-Eliez était un grand seigneur de la féodalité blocard qui opprime et rançonne le pays.

Mais il était l'ami fidèle de M. Vincent, préfet du Nord, commandeur de la Légion d'honneur. Mais il était le chef du bloc départemental.

Alors, non seulement on tente tous les moyens de le sauver, mais on le force à se sauver. On lui donne de l'argent pour qu'il parte au plus vite.

C'est n'est pas aux malheureux ruinés que va cet argent accablant — ils peuvent tomber malades et mourir de désespoir — c'est au failli voleur qu'on donne un viatique de 1500 francs avec promesse de 250 francs par mois pendant deux ans, s'il part et s'il ne revient pas !

Et on le laisse emporter son argentier et tous ses effets précieux.

Puis quand il est bien en sûreté, ce cher homme, on lance le mandat d'arrêt !

Ces excès de bonté prouvent assurément que M. Vincent est un ami fidèle qui tend la main à ses amis dans la débâcle.

Cela prouve que certains magistrats ont au moins la reconnaissance du ventre envers un monsieur qui, avec l'argent volé,

Les Boers profitaient de chaque avantage que leur accordait le ciel, tirant par là à bout portant, ne manquant jamais leur homme.

Leurs visages étaient noirs de poudre, les canons surchauffés des fusils leur brûlaient les mains.

M. Donagel et Aristide Lavignette étaient au premier rang, tirant avec conviction et essayant de se rendre compte de la portée de leurs coups.

Soudain, au cours d'une des charges les plus meurtrières, Aristide vit un fantassin anglais se précipiter sur l'Américain.

L'homme brandissait sa baïonnette, une baïonnette encore et l'arme disparaissait dans la poitrine de M. Donagel, qui pour comble de malheur fit un faux pas.

Le fusil d'Aristide était déchargé, il comprit qu'il n'aurait pas le temps de prendre à sa ceinture un nouveau magasin de cartouches.

Il jeta donc l'arme inutile, tira son sabre, traça un grand cercle, et prenant le highlander de flanc, lui fendit le crâne.

Le soldat tomba.

Aristide essaya sa lame sur la motte, la remit ou s'arrêta et reprit son fusil.

« Eh bien ! Monsieur ! j'espère que cette fois vous ne contesterez pas. »

« Ah ! j'en conviens ! monsieur le Partisan, vous avez gagné le pari. »

Et majestueusement comme s'il se trouvait au passage des courses de Coney-Island, il tira de son portefeuille une liasse de banknotes qu'il remit au Français.

« Voilà, Monsieur ! l'enjeu était de cent dollars, j'ai l'honneur de vous les payer ! »

« En ce moment, l'ordre de cesser le feu arriva. Le drapeau blanc vint d'être arboré sur les tranchées anglaises. »

« Hand-up ! cria Van Berkel.

QUELQUES DÉTAILS

DE QUEL DIT LE « NOUVELLISTE »

« Combien elle est suggestive cette affaire, car on ne se dissimule pas que tout a été fait pour sauver le sénateur blocard : on a favorisé sa fuite, on a lancé le mandat d'arrêt lorsqu'on se sentait certain qu'il était en pays étranger. Cela est avoué avec cynisme. Ah ! on ne saurait trop répéter de quelle façon toute différente on aurait agi si un « infâme réactionnaire » avait été en cause ; depuis longtemps déjà il aurait été placé et bien placé, et tous les réactionnaires socialistes se seraient mis au diapason pour pousser des cris d'orfraie. »

DEPUIS LA DÉCLARATION DE FAILLITE des plaintes ont continué à parvenir au parquet d'Arras, on cite entre autres celles de Henri Bruyère, d'Aulnoye, qui est complètement ruiné ; de M. Mary, d'Hautmont, qui perd environ sept mille francs ; d'une famille de la Marche-sur-Saône, qui perd 12.000 francs.

IL Y A TROIS MOIS
Nous avons parlé de l'épave qui fit sauter en Suisse, l'été dernier, le fugace sénateur.

Il y eut, paraît-il, il y a trois mois, une autre alerte. Les amis de M. Eliez l'invitèrent à faire connaître sa situation exacte.

Le Président du Conseil Général du Nord répondit, d'après l'« Echo » que son passif était de 175.000 francs et l'actif de 200.000 francs.

C'est alors que M. Lerouge, expert-comptable à Loos, fut désigné pour débrouiller les écritures.

Après un rapide examen, il constata que le passif dépassait de beaucoup le chiffre fixé par Evrard-Eliez.

Les amis politiques de M. Eliez chargèrent alors M. Lerouge de faire une liquidation à l'amiable, avec le consentement de l'intéressé.

L'opération assésa un passif de 450.000 francs.

D'autre part, les dettes personnelles du maître de Berliozmont s'élevaient à 400.000 francs environ.

Mais quand ils eurent constaté les menées illicites auxquelles M. Evrard-Eliez s'était livré et surtout quand ils eurent connaissance du grand nombre de victimes qui appartenaient à la petite épave et à la classe pauvre, ils se dirent qu'ils voulaient sauver M. Eliez l'absolument et l'invitèrent à se démettre de ses fonctions publiques.

M. Evrard-Eliez promit, mais il n'en fit rien.

LES GRANCIERS
Les graniciers se réunirent lundi, à 3 heures 1/2, à l'Hôtel Boucher, gare d'Aulnoye. Une autre réunion aura lieu plus tard au palais de justice d'Arras, pour maintenir ou remplacer le syndic provisoire.

ECHOS

CONFIRMATION

Voici l'itinéraire des visites pastorales de M. l'évêque de Cambrai pour l'administration du Sacrement de confirmation dans l'arrondissement de Lille, en 1908 :

Mai — Lundi 4, départ de Cambrai à 7 h. 25. Monchaux ; Ostreville ;

Mardi 5, Mons-en-Bavelle ; Thumeries ; La Neuville ; Wagnelles ; Berde ; Mergimes ;

Mercredi 6, Ailches ; Phalempin. — Pont-à-Marcq ; Tourmignies ;

Jeudi 7, Avelin ; Ennevelin ; Ennetières. — Fretin ;

Vendredi 8, Templeuve ; Cappelle ; Genech. — Aulnoy ;

Samedi 9, Camphin ; Bachy ; Bourghelles ; Cobercourt. — Retour à Cambrai. Sectin. Camphin ; Chemy ; Carnin ;

Dimanche 10, Roubaix ; Don ; Hérin ; Aulnoy ;

Mercredi 17, Annoy ; St-Martin ; Annoy ;

Jeudi 18, La Bassée ; Collège ; La Bassée, Paroisse ; Salma ; Hanlay ;

Vendredi 19, Lille ; Marquillies ; Salghin ;

Samedi 20, Aubers ; Fromelles ; Halin ;

Dimanche 21, Lille. Réunion des Conférences ;

Jeudi 24, Haubourdin ; Emmerin ;

Vendredi 25, Wavrin ; Epennes ; Hallennes ;

Mercredi 3, Deuquemais ; Le Maisnil ; Radinghem ; Loos ; La Sagesse ;

Jeudi 4, Loos ; Rue Pasteur ; Lomme ;

Vendredi 5, Péronnes ; Prémesses ; Verlinghem ; Lomprie ; Armentières-Campagne ; Bois-Grenier ; Wez-Quatre ;

Jeudi 8, Péronnes ; L'Église ;

LES GENDARMES

LE GÉNÉRAL GUÉRIN

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

Le général Guérin est parti de Lille pour Paris, où il est attendu par le ministre de la Guerre.

NOMINATION ECOLOGIQUE

NOS EVEQUES

M. Guyot, curé de Walmcourt, est transféré à Cully.

Photographie et Biographie
Sous ce titre suggestif vient de paraître, à la Librairie de la « Croix du Nord », 1, rue des Sept-Agaches, et 15, rue d'Anglet, à Lille, la seconde édition d'un élégant plaquette consacrée à l'Épiscopat français.

Près de cent mille gravures, tirées avec le plus grand soin, illustrent les 112 pages de ce bel in-8°, dont il a été fait deux tirages, l'un sur papier de luxe, au prix de 2 francs ; l'autre, dans l'intention de populariser ce travail, sur papier ordinaire, au prix de 0,75 francs.

Sont nommés gendarmes :
1re légion. — Compagnie du Nord. — Arme à cheval. — MM. Godvelle, ancien brigadier (diève) ; Pallin, ancien brigadier (diève).

Arme à pied. — M. Deterue, ancien brigadier.

LE GÉNÉRAL GUÉRIN
Depuis janvier 1905, l'Association Française fait paraître une excellente feuille de propagande de défense religieuse et sociale.

« La Tristesse populaire illustrée »
Sous une forme concise, alerte, vivante, il donne une réponse populaire aux objections courantes, il condense dans une page rendue attrayante par l'image, les faits, les arguments religieux, scientifiques et sociaux. Comme le bon grain d'ortie l'épave, jeté à profusion, le « Tristesse populaire » sera germé dans la terre si fertile des âmes françaises une moisson de christianisme et de justice sociale. A l'exemple de nos adversaires, sommes nous la bonne feuille et elle sera, si nous le voulons, la dé- France et la terre.

Le « Tristesse populaire » paraît chaque semaine. Se vend à 1 franc par abonnement de 1, 5 et 20 francs, selon que l'on désire recevoir 1, 15 ou 100 exemplaires ; 2 francs par an, 15 francs par an.

LE PELERIN DU NORD
1 franc par an. Société Saint-Augustin à Lille.

Mars 1908. — Pétriciens diocésains à Lourdes, à Rome, à Valenciennes en 1908. — L'épiscopat des peccés d'or, de la Madeleine. — Le février 1832-1908 à Lourdes et dans le Nord. — Le salut chrétien. — La grille de Lourdes à Saint-Nicolas de Valenciennes. A. J. — La cause de Bernadette. — L'évêque de N.-D. de la Garde. — Nos amis défunts.

Gravures. — Le service médical du Nord au pèlerinage du Nord en 1907. — Brancardiers du Nord en fonctions. M. le chanoine Debaecker, curé de St-Sulpice à Roubaix. — L'église St-Nicolas à Valenciennes. — La grille de Lourdes à St-Nicolas.

On annonce la mort :

M. A. FROMELLES, de Mademoiselle Jeanne Fromelles, épouse de M. Fromelles, décédée le 25 mars 1908, à l'âge de 22 ans, mariée des Sacraments. Les funérailles ont lieu aujourd'hui samedi 28 mars 1908, à 9 heures, en l'église de Fromelles.

M. A. BAILLEUL, de Mlle Nettie Van Houcke, décédée jeudi, à l'âge de 18 ans, après quelques jours de maladie ; elle était la fille de M. Maurice Van Houcke, pharmacien, et de Mme née Delecar.

M. A. DOUAI, du général Guérin, du cadre de réserve, décédé vendredi matin, à l'âge de 69 ans.

Le général Guérin était né à Douai. Son père était officier d'artillerie.

Il fit ses études au lycée, de 1851 à 1857, entra à l'École Polytechnique en 1857 et en sortit en 1860, comme sous-lieutenant. Le premier de sa promotion. En 1861, le lieutenant Guérin était au 14e régiment d'artillerie à Rennes ; son père commandait à la même époque le 11e d'artillerie également à Rennes.

En 1864, le lieutenant Guérin fut envoyé à l'École d'application de cavalerie de Bayonne.

Capitaine en 1867, M. Guérin était adjudant-major au moment de la guerre de 1870, au 11e d'artillerie, alors en garnison à Vincennes. Il fit campagne avec l'armée de Paris comme lieutenant. Le 18 septembre d'artillerie montée. Avec sa batterie, le capitaine Guérin participa à la plupart des

combats qui se déroulèrent sous Paris et il fut maintes fois cité à l'ordre du jour.

Chef d'escadron en 1877, il fut placé à la tête de la commission permanente de la marine, à Givres, puis fut nommé chef d'escadron de l'artillerie du 2e corps d'armée, en 1885, le commandant Guérin fut versé au 15e d'artillerie à Douai.

Lieutenant-colonel en 1887, au 2e d'artillerie, à Vanves, M. Guérin revint avec ce grade à Douai, en 1888, au 27 d'artillerie. En 1889 le lieutenant-colonel Guérin était nommé directeur de l'École d'artillerie de Briçonnet.

Promu colonel en 1891, M. Guérin prit le commandement du 27e d'artillerie, à Douai. C'est à Douai qu'il fut promu général de brigade, le 6 octobre 1894. Successivement, le général de brigade Guérin devint gouverneur de Strasbourg, puis gouverneur adjoint de la place de Lyon. Il passa peu après au cadre de réserve.

Le général Guérin avait 64 ans lorsqu'il fut nommé officier de la Légion d'honneur en 1870, officier en 1881, puis promu commandeur le 17 août 1894.

Le général Guérin s'était retiré à Douai, où il était très estimé.

Il était parti de diverses sociétés patriotiques de la ville et était le président d'honneur de la Société des Anciens Combattants.

Ses funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame, lundi prochain, à 11 heures.

Nous recommandons aux frères l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quart.)

CHOCOLAT D'AGUEBELLE

CACAO D'AGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERU.

CHOCOLAT D'AGUEBELLE

CHOCOLAT D'AGUEBELLE

Le jeudi de la Mi-Carême, écrivent les journaux, s'est passé à Paris de la façon la plus charmante du monde...

Evidemment, il ne s'agit pas du Palais Bourbon, où le spectacle de F. Rabier, se débattant comme un diable dans l'eau bénite, n'avait sans doute rien de réjouissant.

Il n'est même pas question de la rue Blanche, où les victimes du dernier krach semblaient encore, d'un regard févrique, poursuivre de beaux rêves évanouis.

Mais sur les boulevards, quelle joie ! Quelle animation !

Les foules étaient nombreuses, le cortège interminable, les réclames exquises... et notre amour-propre de Flamand avait la satisfaction de compter une Manbeugeoise parmi ces triomphatrices d'un jour.

Par conséquent, fête sans ombre... Ah ! pourtant, l'oubli d'un détail d'écritures dans les programmes, les escarpes étaient maîtres des boulevards.

Les gardiens de la paix (faisaient un possible ! Mais après avoir conduit au poste 551 gradins, ils regardaient Lépine d'un air découragé, en gémissant : « Ils sont trop ! »

Et dire qu'avec un incroyable toupet auquel, malgré tant de coups de poigne, il ne manque pas un cheveu, les blocards en appellent encore, pour interdire les processions à la nécessité de l'œuvre, de la tranquillité dans la rue !

« Deux pays ! »

« Arrangement prochain : bureaux du siège ouvert demain matin à onze heures, nouvelle clientèle. Valeurs respectées. Bon courage et confiance. Bons souvenirs. »

M. Staquet-Derache assistera samedi à une réunion d'actionnaires, à la salle de